www.grandlyon.com

GRAND LYON MAGAZINE

n°14

communauté urbaine

mars 2006

Utilisez les poubelles vertes pour sauver la planète bleue !

ÉCONOMIE

L'agglomération maintient le cap

DOSSIER

Entre vert et gris, mon cœur balance

CRÉATION

Toutes griffes dehors

SOMMAIRE

n°14

GRANDLYON communauté urbaine

N° 14 mars 2006
Direction de la communication
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399
LYON cedex 03 - Tél. 04 78 63 46 19

Directeur de la publication
Jean-François Lanneluc
Rédactrice en chef Gaëlle Rougemont / **Rédaction** Agence de Presse NF2 **Photos** Jacques Léone (sauf mention) / **Couverture** Magazine/DR **Maquette** Magazine / **Mise en page** Micro 5 / **Impression** Fot / **Tirage** 600 000 exemplaires / Dépôt légal en cours.

04
C'est d'actu
Givors et Grigny rejoignent le Grand Lyon

08
Economie
Cap sur la croissance pour le Grand Lyon

10
Création
Toutes griffes dehors

QUESTIONS

Pierre-Emmanuel Fanton

P-dg de la société Cuprofil

Bio express'

Depuis 1991 : p-dg de la société Cuprofil. Installée à Saint-Fons, cette entreprise emploie 35 salariés et fabrique du fil de cuivre.

Depuis 1998 : membre adhérent de l'association Lyon Sud-Est Entreprises, dont il fut président puis aujourd'hui trésorier.

Depuis décembre 2000 : membre élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

Vous étiez aux **États généraux de l'Economie lyonnaise** où de nombreux chefs d'entreprise ont exprimé leurs attentes en matière de développement. Sur quels points essentiels ?

Ces États généraux organisés par le Grand Lyon sont une belle occasion de s'exprimer mais il faut évidemment qu'ils soient suivis d'actes. Les chefs d'entreprise sont notamment très attentifs à l'avancement des grands projets d'infrastructure de l'agglomération : équipements structurants, aménagements dans le domaine logistique, chantiers d'urbanisme, moyens de transport… Nous souhaitons avoir des informations plus fiables sur leurs délais et objectifs car l'industriel se doit d'anticiper pour optimiser son activité. Nous avons besoin d'échanges plus fréquents pour comprendre et demandons à être écoutés sur ces différents aspects qui impactent notre quotidien. Un autre domaine important est la sécurité dans les zones industrielles où des cambriolages de plus en plus nombreux perturbent l'activité. Nous devons davantage travailler avec les collectivités sur ce plan-là.

Christophe Mérieux

Président de Lyon Biopôle. Chez BioMérieux, groupe mondial leader dans le secteur du diagnostic in vitro implanté à Marcy l'Étoile, Christophe Mérieux assume les fonctions de vice-président Recherche & Développement et Affaires médicales

Bio express'

Décembre 2005 : il devient président de l'association Lyon BioPôle.

Depuis décembre 2002 : il est également p-dg de la société Transgène.

12

Dossier
Entre vert et gris,
mon cœur balance…

16

Aménagement
Nouvelle vie pour la Grande Rue de Vaise

18

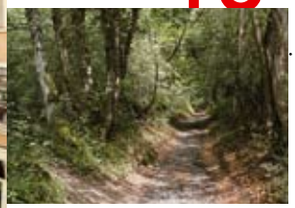

Communes
Saint-Fons
Tassin-la-Demi-Lune
Écully

Rubriques

2 Questions d'actu
4 C'est d'actu
6 Déplacements
8 Économie
10 Création
11 Grands projets
12 Dossier
15 Agenda
16 Aménagement
18 Communes
21 Histoire
22 Tribune
24 Pratique

D'ACTU

Quelles sont les premières actions lancées par **Lyon BioPôle,** pôle de compétitivité mondial dans le domaine du vaccin et du diagnostic ?

L'association porteuse du pôle fonctionne depuis novembre 2005 et a déjà permis d'obtenir des financements à hauteur de 13 millions d'euros. La première vague de projets est donc en marche autour de la grippe aviaire, des cancers induits par des virus - qui représentent aujourd'hui 20 % des tumeurs cancéreuses - et des vaccins thérapeutiques, notamment pour l'hépatite C chronique. Une seconde vague de dossiers, sélectionnée par le Comité technique du pôle, a été retenue pour présentation à des financements. Elle concerne surtout de nouvelles approches techniques dans le domaine du diagnostic et de la vaccination.
Également, l'Inserm et le CNRS nous ont rejoint, tout comme l'Institut Weizman d'Israël, l'un des plus éminents centres de recherche mondial. Nous avançons aussi sur notre projet de création, à Lyon, d'un centre d'infectiologie destiné à être la tête de pont du pôle, à fédérer les laboratoires étrangers et nationaux, ainsi que les entreprises et à jouer le rôle d'interface entre les acteurs de BioPôle.

Président de la Communauté urbaine de Lyon

Gérard **Collomb**

La démarche Lyon 2020 lancée par le Grand Lyon parle de « vision métropolitaine ». De quoi s'agit-il concrètement ?

La démarche Lyon 2020 s'inscrit dans la lignée du schéma directeur Lyon 2010 et de Millénaire 3. Elle a pour objet de constituer un plan stratégique de référence pour la métropole. Définir notre vision métropolitaine, c'est définir un certain nombre de clés qui nous permettront, demain, de rester attractifs et compétitifs dans un contexte de concurrence exacerbée entre les territoires. L'un des enjeux est donc de valoriser nos richesses et toutes les belles initiatives sociétales, économiques, urbaines, culturelles ou sportives… Lyon 2020 fonctionne sur la base de groupes de travail et de débats prospectifs associant élus et société civile sur les thèmes suivants : gastronomie, fleuves, modes de vie/modes de ville, lumière, santé, solidarité, cinéma/nouvelles images et danse/arts vivants.
Je compte beaucoup sur cette démarche, aussi, pour renforcer l'identité et la fierté métropolitaines de chacun d'entre nous et faire émerger les symboles de demain visibles internationalement et compréhensibles par tous.
Imaginer et anticiper ensemble les événements, monuments, espaces publics et emblèmes révélant le mieux la richesse du Grand Lyon, voilà l'originalité de Lyon 2020. Une première version de notre « vision métropolitaine » sera rédigée pour l'automne 2006 et discutée avec les élus du Grand Lyon et le Conseil de développement. Un chantier passionnant dans lequel chacun peut inscrire sa marque.

Conseil de développement, nouveau

Avec six collèges de 240 membres issus de la société civile, le nouveau Conseil de développement est prêt pour sa première assemblée plénière en mars. Après un appel à candidature auprès du grand public, il s'est enrichi dernièrement de 50 « Grands-Lyonnais » désireux de participer au débat. Le Conseil sera animé par deux commissions « Aménagements et déplacements » et « Solidarité et cohésion sociale ». Sa mission : favoriser le dialogue autour du développement de l'agglomération.

Des jardins dans la ville

Du 1er mars au 15 mai, la 2e édition du Festival des jardins de rue renouvelle son pari : transformer l'environnement urbain des 7e et 8e arrondissements de Lyon en faisant éclore au fil des grands axes une vingtaine de jardins originaux. Artistes, architectes, paysagistes, designers et scénographes sèmeront au printemps pour donner à ces quartiers un nouveau visage estival.

Née en 1969, la Communauté urbaine ouvre pour la première fois ses portes à d'autres communes.

© Jacques Del Pino - Mairie de Givors

Bienvenue à **Givors et Grigny !**

DOUBLE ADHÉSION **Au 1er janvier 2007, le Grand Lyon accueillera Givors et Grigny dans le giron de ses 55 communes.**

C'est bien une logique de développement mutuel qui a décidé Givors et Grigny à rejoindre la communauté urbaine. Avec 60 % d'actifs venant travailler quotidiennement dans la métropole, les deux communes ont en effet vite adhéré à ce projet, qui représente une opportunité exceptionnelle de bénéficier de la « force de frappe » du Grand Lyon. Cette double adhésion, une première depuis la création de la Communauté urbaine en 1969, devrait apporter une nouvelle diversité au territoire, tout en renforçant les synergies avec l'agglomération stéphanoise.

La métropole va s'enrichir d'équipements publics et de zones d'activités supplémentaires, dont certaines très attractives. Quant aux communes de Givors et Grigny, qui profiteront notamment des moyens du Grand Lyon en matière de rénovation urbaine et de développement économique, elles seront désormais raccordées au réseau de transport TCL et pourront compter sur l'appui communautaire dans de nombreux domaines. Côté fiscalité : une baisse de 5 à 6 points de la taxe professionnelle est attendue mais aucune hausse des impôts locaux en vue pour les contribuables. ■

17-27 MARS Foire de Lyon

1 100

Le nombre d'exposants attendus lors de la Foire internationale de Lyon du 17 au 27 mars à Eurexpo. Le Grand Lyon présentera les projets urbains de l'agglomération sur le thème « La métropole se construit ».

Les transports en commun lyonnais ont le ticket !

Le Grand Lyon et le Sytral ont décroché, le 17 janvier dernier à Paris, la Palme des modes doux et le Ticket d'or 2005 pour leur politique de transports en commun. Sept critères départageaient les 25 premières agglomérations françaises : l'équipement, la fréquentation, l'offre, le développement, le nombre de places en parcs-relais, l'âge moyen du matériel roulant et les services aux personnes à mobilité réduite.

Regards vers le **futur**

EMBLÈMES **Avec « Lyon 2020 », la métropole planche sur son image et se projette dans quinze ans. Mise en perspective.**

Lancé au printemps dernier, le projet « Lyon 2020 » s'articule autour de deux idées majeures : développer la visibilité internationale de la métropole lyonnaise et favoriser le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire des habitants. Une réflexion sera ainsi menée par des groupes de travail associant élus, forces vives de l'agglomération et société civile autour de huit thèmes représentatifs de l'identité de la métropole : les fleuves, la gastronomie, la lumière, la mode, la santé, la solidarité, le cinéma et les nouvelles images, la danse et les arts vivants. Leur mission : identifier des projets, proposer des initiatives et affirmer des emblèmes

La danse est l'un des huit emblèmes de « Lyon 2020 ».

métropolitains, c'est-à-dire des images, personnes ou objets qui représentent concrètement le territoire. Avec, en point d'orgue l'élaboration, mi-2007, d'une vision métropolitaine capable de porter l'ambition du Grand Lyon et de tracer les grandes lignes des politiques futures.
Parallèlement, un cycle de conférences-débats baptisé « Images et signes : le trop plein ? » est organisé avec l'association Economie et Humanisme. Au programme le 9 mars, une conférence animée par Nicole Foucher, maître de conférence à Lyon 2, sur le thème « Image et propagande ». Le 6 avril, rendez-vous avec Anne Magnien, journaliste et cofondatrice de l'émission « Culture pub » autour de la thématique « Publicité, société de consommation, citoyenneté ». Régis Debray, écrivain et philosophe, termine ce cycle, le 11 mai, par un débat sur la question de « L'efficacité symbolique ». ■

Grand Lyon (salle du Conseil), de 18 h à 20 h – 20 rue du Lac. Lyon 3e (métro ligne B - Part-Dieu ou ligne D – Garibaldi). Entreé gratuite
www.lyon2020.org

Santé mentale dans la cité

Dans le cadre de la Conférence d'agglomération sur l'Habitat, le Grand Lyon a réalisé en collaboration avec les professionnels de la santé mentale, de l'action sociale, de l'insertion et les bailleurs, un guide sur la santé mentale et le logement. Il propose des pistes pour concilier l'accès et le maintien dans leur logement des personnes souffrant de troubles psychiques et assurer la tranquillité du voisinage.

Saint-Priest : objectif emploi !

Inauguré le 16 décembre dernier, le nouveau Pôle emploi de Saint-Priest regroupe les acteurs principaux de l'aide à la recherche d'emploi et de l'insertion : l'ANPE, la Mission locale, le PLIE Uni-Est et l'ASPIE.
Pour plus d'information, consulter le site : www.ville-saint-priest.fr.

Partenaire des villes du Maghreb

Le Grand Lyon apporte depuis plusieurs années son aide aux villes d'Oran et de Rabat. Ce soutien s'est concrétisé à l'automne 2005 par la signature de conventions de coopération décentralisée permettant d'obtenir des financements du ministère des Affaires étrangères.
Au programme : la mise en lumière du fort Santa Cruz et l'aide à la création d'un centre de ressources cartographiques à Oran, ainsi que la valorisation du patrimoine historique et l'appui à la réalisation du plan de déplacement urbain de Rabat.

37 millions d'euros

Tel est le budget investi par le Grand Lyon pour la mise aux normes de l'usine d'incinération de Lyon Sud. Ces travaux ont permis de diviser par cinq les émissions d'oxyde d'azote et par vingt les émissions de dioxines.

ARRÊT SUR IMAGE

© Muriel Chaulet

LYON-DUCHÈRE BOULEVERSE L'ORDRE ÉTABLI...

La belle aventure en Coupe de France de football de l'équipe Lyon-Duchère se poursuit avec sa qualification pour les 8e de finale où elle affrontera le PSG, le 14 mars.
Évoluant dans l'ombre de l'Olympique lyonnais, ce club amateur a réussi coup sur coup de véritables exploits en éliminant Toulouse et Strasbourg, deux formations de Ligue 1. Les hommes d'Alain Moizan, qui luttent pour le maintien en CFA, se verraient bien disputer la finale au Stade de France, en mai prochain.

En juin, 1 000 Vélo'v supplémentaires seront mis en service.

Vélo'v : la belle échappée

5 482

Depuis le lancement de Velo'v, un abonné amateur de petite reine a parcouru 5 482 kilomètres, ce qui le place très largement en tête de la « compétition » !

PETITE REINE **Avec 200 stations entre Lyon et Villeurbanne et un parc de 2 000 vélos, Vélo'v est un mode de transport très apprécié.**

En moins d'un an, Vélo'v a fait bien des émules ! Avec 36 000 abonnés, cette initiative du Grand Lyon est un vrai succès. C'est également un petit « plus » pour la qualité de l'air que nous respirons, l'opération Vélo'v permettant d'éviter 1 000 déplacements en voiture par jour, soit l'équivalent d'un parcours de 3 000 km et l'émission de 219 tonnes de CO_2 dans l'année. Côté fréquentation, trois stations du centre-ville sont en tête : la station Terreaux-Beaux-Arts, la station Opéra et la station Ampère. Chaque Vélo'v réalisant en moyenne 30 kilomètres par jour, 60 000 kilomètres sont ainsi parcourus quotidiennement, soit presque une fois et demi le tour de la terre !

En juin, 1 000 Vélo'v « nouvelle génération » feront leur entrée avec l'installation de 70 nouvelles stations. Pour cette troisième vague, les deux-roues urbains ont été améliorés sur le plan technique : fixations du panier et du garde-boue plus solides, jantes plus robustes, selle plus épaisse, système antivol simplifié et généralisation du grand développement, fort apprécié par les usagers. ■

86 % des usagers Vélo'v habitent Lyon et Villeurbanne

55,1 % ont moins de 30 ans

59,4 % sont des hommes

34,4 % sont des cadres ou professions libérales

32 % sont étudiants

64 % des déplacements en semaine sont à destination du domicile ou du travail

(Enquête réalisée en octobre 2005 auprès de 1 485 usagers)

Question à...

Bertille **Darragon**

Coordinatrice de la structure Pignon sur rue

Quel est l'objet de votre association ?

Notre fédération qui réunit les associations Le Recycleur, La Ville à Vélo et Vélos & Chemins de traverse a été créée en mars 2004 avec l'envie commune de promouvoir la pratique du vélo. Nous animons un atelier de réparation, un centre de documentation, des programmes de déplacements domicile-école, une vélo-école, des balades et des conférences. Au programme, le 6 mars, Didier Tronchet qui viendra présenter son « Petit traité de la vélosophie » et le 19 mars, une sortie d'observation nature dans les environs de Lyon. Enfin le 23 mars, nous prévoyons un forum sur le voyage à vélo.

Association Pignon sur rue
1, rue Saint-Polycarpe – 69001 Lyon
Tél : 04 72 00 23 57
www. pignonsurrue.org.

Stationnement : ça change sur les Berges

Du provisoire... En raison du chantier des Berges du Rhône, les 550 dernières places de stationnement - sur un total de 1 600 - ont été supprimées, début janvier, sur les bas-port. Pour les remplacer, 450 places payantes ont été dégagées sur les quais Général Sarrail, Victor Augagneur et Claude Bernard et 240 places sur le terrain de l'ancien hôpital Saint-Joseph.

...Et des solutions durables ! Dix nouveaux parkings vont être créés dans le Grand Lyon entre 2005 et 2008, représentant plus de 4 700 places. Côté rive gauche, trois parkings souterrains sont en construction :

- Fosse aux Ours : 445 places livrées en septembre 2006
- Parc Lyautey : 730 places livrées à l'été 2007
- Parc des Brotteaux : 496 places livrées courant 2009.

Le pont Schuman à un embranchement

CONÇU POUR EMPRUNTER LA SAÔNE, le futur pont Schuman devrait être construit dans le prolongement du quai de la Gare d'eau de Vaise, mais l'étude d'une variante située plus au nord a été demandée à la hauteur du stade Joseph Boucaud. Cet ouvrage prend place au cœur d'un projet visant à requalifier le secteur : réaménagement des deux rives de la Saône, requalification de l'avenue de Birmingham et du quartier Serin, suppression des trémies du quai Jaÿr. Il est développé en lien avec les travaux de mise aux normes de sécurité du tunnel de la Croix-Rousse.
Pour poursuivre la concertation, un local d'information sera ouvert au second semestre : chemin de Serin, Lyon 4e.

Venez **découvrir Lea !**

Opérationnelle fin 2006, la ligne de tramway Lea desservira Lyon, Vaulx-en-Velin, Décines et Meyzieu via la gare de Villeurbanne et Carré de soie. Afin de répondre aux questions des habitants, le bus d'information Lea effectue des escales dans les communes. Il sera présent à Lyon, les 8 et 29 mars et le 6 avril devant la gare de la Part-Dieu. À Villeurbanne : le 11 mars, rue Poizat devant la gare, le 25 mars, place Grand Clément et le 5 avril à l'angle du boulevard Honoré de Balzac et de la route de Genas. À Vaulx-en-Velin : le 18 mars, place de la Nation. À Décines : le 4 mars et le 1er avril, le matin, place Mendès-France, le 4 mars et le 1er avril, l'après-midi, devant l'Esplanade du Grand Large, le 24 mars et le 1er avril, place Roger Salengro. À Meyzieu : les 3 et 31 mars, place Burignat et les 15 mars et 12 avril, place Claudia Carteron.
Pour plus de renseignements, consulter le site : www.sytral.fr

© Sytral

Extension du parc-relais de Vénissieux

740 nouvelles places de stationnement sur cinq niveaux seront ouvertes à la station Gare de Vénissieux en septembre 2006. La réalisation de ce parc-relais, construit sur l'emplacement actuel des deux parkings de 380 places, fréquemment saturés, a été lancé l'été dernier et s'inscrit dans le cadre d'un programme de création de 2 200 places supplémentaires au niveau de l'agglomération d'ici à la fin de l'année.

© Sytral

Openly, nouveau délégataire du Périph Nord

Depuis le 4 janvier dernier, la société Openly est le nouveau concessionnaire du périphérique nord de Lyon pour une durée de huit ans. Créé par les Autoroutes du Sud de la France (ASF) suite à un appel à candidature lancé par le Grand Lyon, Openly a pour mission d'exploiter et de réaliser les travaux d'entretien et de renouvellement de l'infrastructure routière. Parmi l'ensemble des candidats, Openly a présenté l'offre la plus structurée et avantageuse économiquement pour la collectivité.

Un **tramway** sur tapis vert

TRAIT D'UNION **Lancé fin 2009, le nouveau Tram T4 déroulera sa ligne verte entre les Minguettes-Feyzin et Jet d'Eau-Mendès France.**

Chantier imminent pour la nouvelle ligne du Tram T4 ! En effet, après enquête publique en janvier dernier, les premiers coups de pioche seront donnés en mai lors du démarrage des travaux de déviation de réseaux. Empruntant la majeure partie du tracé actuel de la ligne de bus 36, la future ligne rencontrera celle du Tram T2 au niveau de la station Jet d'Eau puis remontera le long du boulevard des États-Unis pour rejoindre la gare de Vénissieux, dont elle viendra compléter le pôle multimodal, avant de desservir les zones commerciales et le futur pôle hospitalier de Vénissieux. Un projet s'intégrant parfaitement à la dynamique lancée dans le cadre de la réhabilitation des Minguettes et du Grand Projet de Ville.
Dans un premier temps, c'est la portion entre Jet d'Eau-Mendès France et Gare de Vénissieux qui sera mise en service, début 2009. Elle sera prolongée fin 2009 jusqu'à son terminus Minguettes-Feyzin et devrait attirer 22 000 voyageurs par jour pour un temps de trajet de 28 minutes. Véritable ligne verte, la ligne T4 déroulera ses dix kilomètres, presque entièrement engazonnés, bordés d'arbres et d'une piste cyclable, le long de voies entièrement réaménagées et sera raccordée à terme à la Part-Dieu. ■

22 000 voyageurs emprunteront chaque jour la nouvelle ligne.

© Sytral

Une première pour l'innovation

En votant en 2005 une exonération de la taxe professionnelle pour les Jeunes entreprises innovantes (JEI), le Grand Lyon est l'une des premières collectivités à souscrire à cette mesure initiée par le gouvernement dans le cadre de la loi de Finances 2004. Ce dispositif concerne des PME de moins de 250 salariés, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 40 millions d'euros et qui consacrant au moins 15 % de leurs charges en recherche et développement. Cette disposition constitue un élément d'attractivité supplémentaire du Grand Lyon pour les PME innovantes.

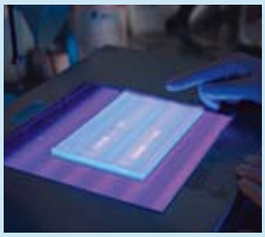

Valeur sûre

Sous la bannière « Lyon, valeur sûre », le Grand Lyon présentera aux investisseurs de l'immobilier d'entreprise, l'offre et les projets urbains de la métropole à l'occasion du MIPIM (Marché international des professionnels de l'immobilier) du 14 au 17 mars à Cannes. La Communauté urbaine sera accompagnée de plusieurs partenaires, dont la Chambre de Commerce et d'Industrie, la SEM lyon-Confluence et la FNAIM.

L'agglomération **maintient** le cap

CROISSANCE **Malgré un ralentissement de l'activité et un repli des investissements, l'agglomération conserve sa dynamique grâce à un tissu économique fort.**

Composée à 80 % de PME de 50 salariés, la métropole compte aujourd'hui 117 500 entreprises pour 750 000 emplois, dont 78 sièges sociaux de plus de 1 000 salariés et de très grandes entreprises qui réalisent plus de 40 % du chiffre d'affaires global et représentent la moitié des salariés. En 2004, ce sont 10 700 entreprises qui ont vu le jour, soit une progression de 11,5 % en deux ans, ce qui place Lyon en tête des villes françaises en matière de création d'entreprises.

Selon les chiffres clés de l'aire urbaine pour l'année 2004, tout juste publiés, la métropole bénéficie d'un retour de la croissance avec un taux de chômage en baisse de 6 % en un an pour s'établir à 9,4 % au 3e trimestre 2004. Au niveau du commerce extérieur, les exportations affichent de bonnes performances et s'élèvent à 9 749 millions d'euros, soit une hausse de 4 % en trois ans pour des importations qui ressortent à 10 906 millions d'euros, en progression de 5 %. Par secteurs, ce sont les services marchands qui devraient enregistrer la croissance la plus forte avec une augmentation de 6,1 % du chiffre d'affaires pour 6 % dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Enfin, la métropole lyonnaise confirme son attractivité régionale, avec au 3e trimestre 2005, un volume de transactions en termes d'immobilier d'entreprise similaire aux très bons résultats de l'année 2004. ■

L'agglomération se pose en championne de la création d'entreprise.

Quand les **chefs d'entreprise** se prennent au jeu...

Interrogés lors des 2e Etats généraux de l'économie lyonnaise sur les actions et les projets de la métropole, les quelque 1 500 chefs d'entreprise présents ont estimé que les deux atouts majeurs du territoire sont sa situation géographique (pour 66,89 %) et l'étendue de ses compétences (30,41 %). Ils ont également souligné que les deux défis à relever en priorité sont le développement de la reconnaissance internationale (59,48 %) et la poursuite d'une dynamique d'innovation (28,76 %).

Sur la question de l'accessibilité et de la mobilité, le développement des vols entre Lyon et l'international et l'avancée du projet de la Transalpine Lyon-Turin ont été mis au premier plan des dossiers prioritaires, ainsi que le bouclage ouest du périphérique et la mise en place d'une desserte rapide entre la gare TGV de la Part-Dieu et l'aéroport Lyon-Saint Exupéry. ■

Renault Trucks sur la piste du Dakar

EMBARQUÉ DANS LA COURSE À L'INNOVATION aux côtés de la filière automobile Rhône-Alpes dans le cadre du pôle de compétitivité « Lyon Urban Truck & Bus Vision 2015 », Renault Trucks est également partenaire du rallye Paris-Dakar jusqu'en 2008. Le constructeur lyonnais a lancé sur les 10 000 kilomètres de cette 28e édition, le Kerax, un camion conçu avec de nouveaux amortisseurs et ressorts spécifiques, équipé d'un système de gonflage centralisé des pneus depuis la cabine. Sur la trentaine de véhicules fournis cette année, vingt ont participé à l'épreuve, quatre ont été utilisés pour l'organisation et la logistique et deux pour les besoins de l'assistance.

© Renault Trucks

Immobilier régional : quoi de neuf ?

Constructeurs, promoteurs, organismes professionnels d'information et de financement, agents immobiliers et marchands de biens seront présents lors du salon de l'immobilier Rhône-Alpes pour présenter les tendances et les offres du marché régional. À suivre pendant trois jours : des conférences thématiques sur la transmission du patrimoine immobilier ou les avantages fiscaux…

Au Palais des congrès de Lyon, du 10 au 12 mars, de 10 h à 19 h.
Nocturne le 10 mars jusqu'à 21 h.

Bac + 2 ou + 5… et après ?

Quels filières, universités, grandes écoles et organismes de formation pour poursuivre ses études ou se réorienter ? Autant de questions que pourront poser les étudiants lors du 6e salon Studyrama des 2e et 3e cycles de Lyon. À consulter : une centaine d'offres d'emploi et de stages, ainsi que de nombreux guides thématiques mis à disposition gratuitement.
Le 10 mars, de 14 h à 18 h et le 11 mars, de 10 h à 18 h - Espace Double mixte, campus de la Doua à Villeurbanne.
Renseignements et invitations au www.studyrama.com/salons et au 0891 65 1000.

Jeux vidéos : play ? Partez !

INNOVANT **Labellisé pôle de compétitivité, le secteur des loisirs numériques poursuit sur sa lancée. Objectif : donner un nouveau souffle à la recherche !**

Piloté par Lyon Game, club d'entreprises du secteur des loisirs numériques, désigné comme structure de gouvernance, le pôle de compétitivité « Loisirs numériques » n'est pas une nouveauté dans la région puisqu'il fédère déjà 40 % de l'industrie française du jeu vidéo, de l'animation, de l'audiovisuel et du cinéma et s'appuie sur la présence de grands groupes comme Atari ou Electronic Arts, des laboratoires de recherche et de nombreux organismes de formation. Si les projets ont essentiellement porté ces dernières années sur la formation initiale et continue, l'aide au financement des entreprises et le business, le pôle entend mettre l'accent sur la recherche et le développement avec des partenariats plus forts entre les entreprises et les laboratoires.
Dans un environnement industriel fortement concurrentiel, marqué notamment par l'arrivée des consoles « nouvelle génération », des axes de recherche sont en marche : mise au point de nouvelles chaînes de production de jeux vidéo, intelligence artificielle, plateformes technologiques ou « game design », expertise concernant la conception des règles du jeu.
À noter qu'une nouvelle édition de la convention d'affaires lyonnaise Game Connection est programmée les 21 et 22 mars à San José aux Etats-Unis. 70 développeurs et 50 éditeurs du monde entier sont attendus pour l'occasion. ■

40 % de l'industrie des jeux vidéo français est régionale.

Toutes **griffes** dehors…

Avec son trophée en forme de lion aux pattes crochues, la Griffe lyonnaise récompense chaque année, au nom de la Ville de Lyon et du Grand Lyon, les créateurs les plus prometteurs. Attention, talents !

Ghanni, Hadi Harb

Griffe « multimédia »

« Ghanni » signifie « chanter » en libanais. C'est aussi le nom d'une toute jeune société lyonnaise qui propose un étonnant voyage intuitif dans l'univers de la musique numérique. À l'usage de tous les mélomanes modernes souvent noyés sous le flot de leurs fichiers MP3, l'ingénieur d'origine libanaise, Hadi Harb, post-doctorant à l'école Centrale de Lyon, a conçu un moteur de recommandation capable de naviguer dans une musicothèque, d'analyser et de sélectionner des titres afin de créer des « play-lists » en fonction d'une atmosphère musicale requise. Objectif : mieux gérer des fichiers de plus en plus nombreux avec l'arrivée des offres de téléchargement illimité et s'offrir un accès simple et instantané à une musique choisie en fonction de ses envies du moment. Un moyen simple de découvrir ou de redécouvrir des morceaux, que l'on peut tester dès à présent sur le site www.ghanni.com et qui sera bientôt commercialisé sous la forme d'un logiciel pour Pc, baptisé Ghanni Music Explorer. ■

The Moufflette Show, Héloïse Miahle

Griffe « jeunes talents »

Ce n'est pas rien de dire que ces accessoires pour les mains ont de drôles de têtes : carrément naïf ou complètement décalé, le petit monde du « Moufflette Show » se distingue par des humeurs brodées à fleur de peau. Car, bien plus que de simples paires de gants en laine, c'est un personnage aux multiples facettes et un univers à part entière qu'a créé Héloïse Miahle, étudiante en stylisme au début de l'aventure et désormais adhérente du Village des Créateurs. Si Mouflette a l'air d'une vraie peste, sa créatrice, elle, conserve toutes les apparences d'une fille sage ; la tête sur les épaules et pleine d'histoires, elle réfléchit déjà à de prochaines péripéties. À suivre… ■

www.moufflette.com

Questions à…

Olivier **Masclef**

A débuté comme producteur de jeux chez Infogrames et Appeal. Il est également vice-président de l'association Lyon Game et président du pôle de compétitivité régional.

Vous êtes lauréat de la « Griffe d'or », pouvez-vous présenter votre société « Widescreen Games » ?

Fondée il y a six ans, la société Widescreen Games développe des jeux vidéos qui sont soit des créations originales, soit des adaptations, et les commercialise auprès de différents éditeurs. Partis à six, nous employons aujourd'hui une soixantaine de graphistes, programmeurs et game designers. Dans le hit de nos réalisations figurent par exemple « Alone in the dark », « Prisoner of ice » ou encore « Star Academy ».

Que représente cette « Griffe d'or » pour vous ?

Elle récompense la réussite de notre société mais aussi le fait que nous nous projetons peut-être plus que les autres à l'étranger. Nous sommes le plus important développeur indépendant de jeux vidéos sur la place de Lyon et exportons notre savoir-faire jusqu'en Amérique du Nord et en Asie. Par ailleurs, je m'investis beaucoup en tant que président du pôle de compétitivité régional Lyon Game (*ndlr : lire p. 9*) et je pense que la croissance de Widescreen Games est également le reflet de la réussite d'un secteur d'activité phare pour notre région. En matière de jeux vidéos, nous avons un véritable pool de talents autour de Lyon.

www.wsg.fr

1 834

Le nombre de personnes, en moyenne, ayant visité chaque jour la Biennale d'Art Contemporain, du 14 septembre au 31 décembre 2005.

Un marché pas comme les autres…

Le Marché de la Mode Vintage est organisé, cette année, en ouverture et non en clôture de la Semaine de la mode. Rendez-vous est donné aux férus de « sapes » pointues et de fripes griffées, le samedi 8 avril au Marché de gros de Perrache (cours Charlemagne Lyon 2e).

Carré de Soie : ça tourne

EBULLITION Les premiers coups de pioche vont bientôt retentir sur le secteur du Carré de Soie. Un projet urbain qui redessine totalement le visage du quartier.

© Jacques Rival

Au cœur de l'agglomération, à cheval sur Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, l'ancienne friche industrielle du Carré de Soie est en pleine ébullition : le projet du futur pôle de loisirs entre dans une phase de concrétisation. Début décembre, une grande opération de « nettoyage » a été lancée par le Grand Lyon (décapage du sol, traitement des traces d'hydrocarbure et autres résidus industriels) pour permettre à Altarea, l'opérateur retenu pour ce projet de pôle de loisirs et de commerces, de démarrer les travaux. L'hippodrome, qui sera entièrement rénové, fermera ses portes avant une réouverture en 2008. Il pourra organiser davantage de courses, 300 par an environ, dont certaines en nocturne.
Le Grand Lyon procèdera prochainement à des travaux sur les voiries desservant le futur pôle, notamment l'avenue de Bohlen, les rues de la Poudrette et Jacquard.

© Jacques Rival

C'est en 2008 que le pôle de loisirs du Carré de Soie sera terminé.

Un objectif : faciliter les déplacements des piétons grâce à de larges trottoirs, tout comme ceux des utilisateurs des modes de déplacement doux, désormais protégés par des contre-allées.
Le Carré de Soie bénéficiera en outre dans les prochains mois de deux nouvelles lignes de transports en commun. D'abord, dès l'automne 2006, Lea, le tramway de l'Est lyonnais, entrera en service et reliera la Part-Dieu à Meyzieu. Puis, à compter de septembre 2007, la ligne A du métro finira son parcours sur le site. Son terminus baptisé simplement « Carré de Soie », situé près de la rue de la Poudrette, fera partie d'un nouveau pôle d'échanges constitué de huit lignes de bus, d'une station de tramway et d'un parc-relais de 400 places. La ligne Leslys viendra compléter cette offre en reliant la Part-Dieu à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry. ■

Le pôle de loisirs en chiffres

40 000 m² de surface de vente
8 moyennes surfaces
40 boutiques
4 enseignes déjà présentes : Jardiland, Castorama, Go Sport et Maison de la Décoration
4 à 5 restaurants
1 multiplexe Pathé de quinze salles de cinéma et de **3 730** fauteuils
1 hippodrome rénové

Port **Rambaud**, docks créatifs

Embarquement pour l'accueil d'activités culturelles et de communication.

Trait d'union entre les futurs place Nautique, Pôle de loisirs et musée des Confluences, le port Rambaud se doit de porter haut l'étendard de la culture, de la création contemporaine et de la communication pour faire revivre ses docks en phase avec leur nouvel environnement.
La reconversion de ce site de 3,8 hectares inscrit au programme de Lyon-Confluence a débuté dès 2001 avec l'aménagement de la promenade le long de la rivière, suivi de la réhabilitation de la Sucrière pour l'accueil de la Biennale d'Art Contemporain. La mutation des Docks se poursuit aujourd'hui avec l'ancien immeuble des Douanes. Dès 2007, les Docks présenteront des rez-de-chaussée réservés à des activités ouvertes au grand public, notamment des galeries d'art, des salles de spectacle ou des restaurants. Les étages seront dédiés aux activités culturelles et de loisirs, de création, de communication et d'audiovisuel. Autre chantier en démarrage, la construction du siège du groupe de presse, Le Progrès et du groupe Espace, dont les livraisons sont programmées en 2007. Enfin, une consultation a permis de sélectionner des architectes pour la réalisation de trois pavillons au sud du port et la transformation de l'actuel bâtiment des Salins.

© Lyon Confluence

Calendrier

2006 : démarrage des travaux de voirie + mise en service de Lea + concours pour l'aménagement des berges du canal de Jonage

2007 : ouverture du pôle multimodal + mise en service de la ligne 1 du métro

2008 : ouverture du pôle de loisirs et de commerces + réalisation du parc central + premières opérations immobilières.

La collecte en chiffres

248 véhicules de collecte
222 circuits de collecte
178 820 bacs gris collectés par an
138 809 bacs verts collectés
145 silos pour la collecte sélective en apport volontaire
2 109 silos à verre, soit près de 1 silo pour 500 habitants
14 déchetteries
2 usines d'incinération
4 centres de tri

Le saviez-vous ?

Le traitement d'une tonne de déchets portée en déchetterie coûte 105 € au lieu de 500 € pour l'enlèvement d'un dépôt sauvage.

513 724 tonnes collectées en 2004

- Part valorisée : **77 %**
- Part recyclée : **12 %**
- Part enfouie : **11 %**

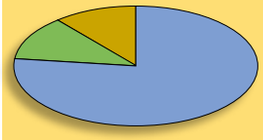

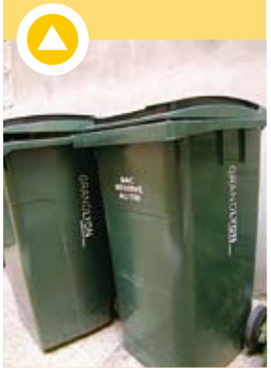

Entre vert et gris, mon cœur balance...

La bonne attitude en matière de tri des déchets ménagers, c'est l'attitude « verte » ou « grise ». Objectif : adopter le geste citoyen !

Qu'on se le dise, trier ses déchets ménagers, c'est faire un vrai geste pour l'environnement, le nôtre mais surtout celui de nos enfants. La bonne stratégie n'est pas tant de philosopher, de savoir à qui le tri profite, mais de comprendre comment le mettre en œuvre efficacement. Face aux 400 000 tonnes de déchets ménagers produites chaque année par les habitants des 55 communes de l'agglomération, le Grand Lyon s'est engagé dès 1996 dans un processus de collecte sélective. Et qui dit collecte sélective, dit « tri », partant du constat que 50 % du poids total des ordures ménagères est recyclable. Seule contrainte : ne pas mettre tous ses déchets dans le même panier.

À l'échelle du Grand Lyon, c'est ainsi qu'on raisonne en vert et gris : la poubelle grise pour tout ce qui ne se recycle pas (les ordures ménagères du quotidien) et les bacs verts pour les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques, les emballages en carton, les briques alimentaires, les journaux et les magazines. Un dispositif finalement assez simple. Et une règle d'or à appliquer, les déchets recyclables sont à jeter en vrac dans les bacs : pas de sacs en plastique fermés et d'ailleurs pas de sacs plastique du tout. L'intérêt de l'opération est tout simplement de faciliter le tri et d'augmenter la proportion d'ordures réellement recyclées. Car si le contenu des bacs gris est

POUR RESUMER

Pourquoi trier ?

Pour deux raisons essentielles. La protection de l'environnement, d'abord, en permettant d'économiser certaines matières premières et ressources naturelles. Le développement économique, ensuite, car le tri génère de nouveaux emplois (30 postes créés pour 100 000 habitants desservis) et assure aux communes une meilleure gestion de leurs ressources financières.

directement envoyé dans les deux usines d'incinération du Grand Lyon (à Gerland et Rillieux-la-Pape) où il est brûlé et transformé en électricité puis en chauffage, les bacs verts, eux, sont acheminés vers quatre centres de tri, à Rillieux-la-Pape, Irigny, Décines et Saint-Fons. Là, un tri manuel est opéré, ce qui explique pourquoi il faut éviter de jeter des tessons de bouteille, voire des articles dangereux pour l'homme. Une partie de ces déchets, considérée comme non conforme (35 %), est renvoyée en usine d'incinération ; l'autre partie (65 %, chiffre évidemment à améliorer) entre dans le grand bain du recyclage. Tout l'intérêt est là : dans notre capacité à produire une matière utilisable sous d'autres formes. Ainsi, une tonne de papier récupérée permet d'en fabriquer 900 kg, 27 bouteilles en plastique donnent jour à un… pull polaire, tandis que le recyclage de l'aluminium économise 95 % de l'énergie nécessaire à sa fabrication. Bref, un vrai bénéfice pour notre planète. ■

« 400 000 tonnes de déchets ménagers produites par an dans le Grand Lyon »

Des tonnes qui parlent d'elles-mêmes

	2002	2003	2004
Collecte des bacs gris	353 288	340 875	343 297
Collecte des bacs verts	48 885	52 686	55 590
Collecte du verre	17 819	18 868	19 620
Déchets ménagers spéciaux	103	106	133
Déchetterie	92 451	86 373	95 084
Total (en tonnes)	**512 546**	**498 908**	**513 724**

Déchetteries : reçu 7/7 !

Depuis juin dernier, les 14 déchetteries du Grand Lyon ouvrent le dimanche matin. Une quinzième sera inaugurée en juin à Francheville.

Sur la planète « déchets ménagers », on l'a dit, le mieux est encore d'être méthodique. Si du côté des bacs gris et des bacs verts, les choses sont désormais claires, reste à prendre l'habitude des déchetteries pour tous vos objets encombrants, vos déchets végétaux ou ceux qui ne peuvent tout simplement pas être placés dans les camions de collecte.
Le Grand Lyon compte 14 centres ouverts au public (adresses en page 24) où se débarrasser facilement de ses gravats, piles, acier, batteries, électroménager ou autres vieux meubles et sapins de Noël. Ces déchetteries sont désormais ouvertes le dimanche matin et la majorité d'entre elles accepte les déchets spéciaux tels que pots de peinture, produits phytosanitaires et solvants (cette offre sera étendue à l'ensemble des déchetteries dès le mois de juin). Elles sont bien organisées et près de 65 % des déchets récoltés sont valorisés ou recyclés.
Dès cet été, un nouveau site ouvrira à Francheville (rue de la Gare). Le Grand Lyon a programmé cinq autre installations d'ici à 2007, soit une déchetterie pour 60 000 habitants.

QUIZZ

Vrai ou faux ?

1) Je mets mes journaux, magazines et papiers dans les bacs verts ?
2) Je place mes briques alimentaires dans le bac gris ?
3) Je jette mes boîtes de conserve, canettes de boisson et aérosols dans le bac vert ?
4) Je mets des sacs en plastique dans le bac vert ?
5) Je jette mes pots de yaourt en plastique dans le bac gris ?
6) Les bacs verts n'acceptent que des déchets jetés en vrac ?
7) Je lave mes déchets avec de les placer dans le bac vert ?

Réponses
1) Vrai – 2) Faux (pour ces déchets, bien vidés, direction : le bac vert) – 3) Vrai (une fois vidés) – 4) Faux (direction le bac gris en raison de circuits de recyclage compliqués) – 5) Vrai (car les pots de yaourt en plastique sont difficiles à recycler à ce jour et donc à jeter avec les ordures ménagères classiques) - 6) Vrai (afin de faciliter la manutention en centre de tri) – 7) Faux (pas besoin de rincer les emballages).

Pierre-Bénite : pari tenu !

Testée à Pierre-Bénite, l'an dernier, l'utilisation de bacs à ouverture réduite destinés à optimiser la collecte sélective en incitant au bon geste – c'est-à-dire au dépôt des déchets en vrac et sans erreur de tri – a permis de réduire considérablement la proportion de déchets non recyclés.
La population avait été largement associée au dispositif, notamment via une importante campagne d'information et une signalétique plus claire sur les bacs. Maintenu à Pierre-Bénite, ce dispositif ne sera pas installé à grande échelle car il entraîne des coûts importants mais pourra répondre à des opérations d'optimisation ciblées.

Verre : efforts payants

En vous déplaçant pour mettre vos bouteilles de verre dans les 2 109 silos prévus à cet effet, vous contribuez à lutter contre la maladie. La Communauté urbaine a signé une convention avec la Ligue contre le cancer

s'engageant à lui rétrocéder une partie de l'argent issue de la revente du verre collecté. En 2005, ce sont ainsi 59 820 euros qui ont été versés à la Ligue mais cette somme serait bien plus élevée si les Lyonnais triaient la totalité de leurs bouteilles. Aujourd'hui, près de 38 % des bouteilles de verre sont déposés en silos. La Ville de Genève, par exemple, atteint un chiffre supérieur à 90 %. Sans oublier qu'une bouteille sur deux est produite à partir de verre recyclé…

En 2006, Eco-Emballages versera environ 3,5 € par habitant du Grand Lyon.

Le recyclage continue avec **Eco-Emballages**

Depuis 1992, Eco-Emballages, qui est une société privée, entraîne communes, citoyens et entreprises dans la grande aventure du recyclage. Un nouveau contrat de partenariat a été signé en janvier avec le Grand Lyon.

Créé à l'initiative d'industriels de la grande consommation en 1992, Eco-Emballages organise, supervise et finance la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ménagers dans l'Hexagone. Sa marque, la fameuse flèche verte, indique que les entreprises contribuent financièrement au recyclage des emballages qu'elles mettent sur le marché. Les fonds ainsi obtenus par Eco-Emballages (une moyenne de 0,6 centime d'euro par produit) sont reversés aux collectivités locales pour la mise en place de la collecte sélective.

De fait, un nouveau contrat de partenariat vient d'être conclu entre le Grand Lyon et Eco-Emballages (2006-2012) par lequel la société s'engage sur plusieurs terrains : l'accompagnement financier de toutes les opérations de recylage, l'optimisation du programme de collecte sélective, l'information du grand public et une participation au financement des ambassadeurs du tri embauchés par la Communauté urbaine. À la clé pour le Grand Lyon, si les objectifs sont respectés, une manne de plusieurs millions d'euros par an qui devrait encore permettre d'améliorer les performances de la collecte sélective et du tri. En 2005, Eco-Emballages a ainsi distribué au Grand Lyon l'équivalent de 2 € par habitant, somme qui devrait grimper à 3,5 € en 2006. ■

Les déchets verts aussi !

Normalement, l'intégralité des déchets végétaux issus de l'entretien des jardins est à porter en déchetterie. Le Grand Lyon a toutefois mis en place dans certaines communes une incitation à la fabrication de compost en assurant 70 % du coût d'achat de composteurs individuels. Après analyse des résultats, cette mesure pourra être étendue.

Des équivalences qui marquent...

- 66 bouteilles recyclées = 1 couette
- 11 bouteilles de lait = 1 arrosoir
- 450 flacons de lessive = 1 banc
- 19 000 boîtes de conserve = 1 voiture
- 1 000 canettes = 1 machine à laver
- 670 canettes = 1 Vélo'v
- 1 300 canettes = 1 tondeuse.

Questions à...

Jean-Luc **Da Passano**

Vice-président du Grand Lyon chargé de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers

Les Grands-Lyonnais sont-ils de bons élèves du tri ?

Ils sont incontestablement en progrès et deviennent d'excellents élèves. En 2002, le Grand Lyon a été la première agglomération française à finaliser son système de collecte sélective. Nous avions démarré en 1996 et sommes donc allés très vite, ce qui explique pourquoi les premiers résultats n'étaient pas exceptionnels. 2003 fut une année catastrophique pour la collecte sélective mais, très vite, les différentes campagnes de communication et nos actions de sensibilisation ont permis d'améliorer les pratiques. Notre objectif à trois ans est de tomber à un maximum de 20 % de refus de tri, ce qui est complètement réalisable.

Comment limiter ces refus de tri et mieux motiver la population ?

L'un des éléments majeurs est la communication ; c'est pourquoi nous venons de mener une campagne d'information assez large. En fait, les gens sont tous d'accord pour appliquer les thèses du développement durable. Ils sont conscients que nous prélevons trop de matières premières et que nous polluons beaucoup mais de l'acceptation collective à l'action individuelle, il y a un fossé. Or, les petits gestes individuels du quotidien sont fondamentaux. Ne soyons pas spectateurs mais acteurs de notre environnement !

Ensuite, le Grand Lyon doit améliorer les messages apposés sur les poubelles vertes. Pour une meilleure efficacité, nous devrions d'ailleurs rajouter la mention suivante : « en cas de doute, jetez dans la poubelle grise ! ». Également, des actions sont en cours dans les zones d'habitat collectif. Nous travaillons pour perfectionner l'accessibilité, la sécurité et la commodité des locaux où sont stockés les bacs. De même, nous échangeons avec les gardiens d'immeubles pour améliorer leur connaissance du système. Enfin, j'engage les associations locales ou les enseignants, avec leurs élèves, à venir visiter nos quatre centres de tri. C'est instructif et très incitatif !

Pour visiter les centres de tri du Grand Lyon, il suffit de téléphoner au 04 78 95 88 34.

Les Monts d'Or
Trail des Cabornis
Deux jours de course nature et d'orientation pour soutenir Médecin du Monde et son action de sécurisation d'une mine en Bolivie.
Du 18 au 19 mars
06 11 35 64 65
www.trail-des-cabornis.org

Villeurbanne
Fête du livre jeunesse
Une soixantaine d'auteurs se réunit autour des souvenirs d'enfance et du thème « Je me souviens ».
Du 8 au 9 avril
04 72 65 00 04
www.mairie-villeurbanne.fr

Villeurbanne
Cinéma ibérique et latino-américain

Plus de 50 films et courts-métrages projetés pour un voyage au cœur des cultures d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine.
Du 8 au 22 mars
cinéma le Zola et Centre Culturel et de la Vie Associative
www.lezola.com

Caluire-et-Cuire
Paroles et musiques
Lecture d'un florilège de textes connus ou méconnus sur le monde musical, accompagnée de notes de saxo alto, soprano et ténor.
21 et 22 mars
04 78 23 84 02.
www.leradiant.com

Lyon
Quais du polar
Aux côtés d'une cinquantaine d'auteurs français et étrangers, cette seconde édition s'enrichit d'une « nuit du polar ». Au programme : enquêtes, parcours-suspense, rencontres, expositions, mises en scène et lectures-performance, murder-party, « bal noir », concerts et autres animations.
Du 31 mars au 2 avril
www.quaidupolar.com

Rillieux-la-Pape
Temps d'avril
Afin d'inaugurer ce nouvel espace de création et de recherche pour la Compagnie Maguy Marin, de nombreux artistes, chorégraphes et musiciens, comme Brahim Bouchelaghem, Denis Mariotte, Carlotta Sagna et Jérôme Thomas, présentent chaque soir un spectacle différent après celui de la compagnie en résidence.
Du 6 au 22 avril
Centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape.
04 72 01 12 30.
www.compagnie-maguy-marin.fr

Décines
Festival Atout court
17e édition de ce festival de cinéma consacré aux réalisateurs de moins de trente ans avec la projection de cinq longs-métrages sélectionnés par un jury de lycéens.
Du 12 au 14 avril
04 72 93 30 00.
www.letoboggan.com

© CJBG - Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève

© Muriel Chaulet

Lyon ▸▸ expo
31 mars au 31 août
Ruedi Baur
La signalétique et l'identité visuelle de la Cité internationale, des pentes de la Croix-Rousse, du boulevard Lyon Gerland ou de la Part-Dieu ont toutes un point commun : elles sont signées du créateur Ruedi Baur qui, depuis vingt ans, habille l'espace public. L'intégralité de son œuvre est présentée en un même lieu, complétée de ses cahiers de bord personnels. Musée de l'imprimerie. 04 78 37 65 98. Cette exposition se double d'installations à la Galerie Roger Tator (36 rue d'Anvers - Lyon 7e) du 6 mars au 19 mai.

Lyon ▸▸ expo
Jusqu'au 7 mai
« Envahisseur ! »
À l'aide d'informations scientifiques illustrées d'exemples, comme la tortue de Floride, l'ambroisie ou la jacinthe d'eau, le visiteur découvre les impacts possibles de la faune et de la flore dites envahissantes sur la biodiversité, la santé publique et l'économie. Comme le sculpteur Jean Fontaine, Gérard Hauray donne vie à de nouveaux paysages à partir de végétaux collectés sur les vêtements de voyageurs. Orangerie du Parc de la Tête d'Or.
www.jardin-botanique-lyon.fr

Lyon ▸▸ concerts
7 au 26 mars
Musique en Scène
La 3e édition de l'un des plus grands festivals de musique contemporaine de France propose une programmation centrée sur la place du geste, de l'instrument et de l'espace dans l'expérience du son. Une thématique illustrée par une trentaine de concerts, une vingtaine de créations mondiales, ainsi que de nombreuses productions régionales. 04 78 28 50 75.
www.grame.fr

© Tincke Van Aalzum

Bron ▸▸ livres
10 au 12 mars
20e édition
Manifestation de qualité à destination du grand public, la Fête du livre est devenue en vingt ans un lieu de réflexions et d'échanges abordant les grandes questions d'actualité à travers la littéraire française et étrangère. Cette édition veut récréer l'inattendu en multipliant les espaces et les rencontres grâce à des auteurs venus d'horizons différents. Hippodrome de Parilly.
www.fetedulivredebron.com
ou 04 78 26 52 78.

© Creation

Vaulx ▸▸ festival
15 au 25 mars
À Vaulx Jazz
Moins connu que Jazz à Vienne, ce festival propose un panel varié de concerts avec, pour chaque soirée, un univers musical différent. Pendant une semaine, seize concerts, une centaine de musiciens et de pointures internationales se succèdent sur la scène, dont John Zorn Acoustic Masada, considéré comme une véritable icône du jazz de New York. Centre culturel Charlie Chaplin.
04 72 04 81 18.
www.avaulxjazz.com

Albigny ▸▸ art
11 au 26 mars
Salon d'art
Dédiée à la création, cette manifestation met en scène aussi bien des photographies que des peintures, des vidéos et de la sculpture afin de faire découvrir la richesse de l'art contemporain. Sont invités notamment : le sculpteur Paul Marandon, la photographe Irina Petravik et le plasticien Yves Maréchal.
Espace Henri Saint Pierre.
04 78 91 39 38.

À la reconquête des **berges** du Rhône

Les quais regagnent du terrain sur le bas-port. Le réaménagement des berges du Rhône porte à terme sur la création de trois voies distinctes pour piétons, vélos et skate-boards, bordées de végétation basse, de terrasses en plancher donnant sur les bateaux d'activités et d'un amphithéâtre ouvert sur le Rhône au niveau de la Guillotière. Le chantier qui consiste en des opérations de terrassement, de décapage et de dallage, a démarré mi-août 2005 depuis la piscine du Rhône et s'est poursuivi en novembre jusqu'au pont De Lattre de Tassigny.

Depuis le début de l'année, les travaux remontent vers les bateaux-croisière en direction du pont SNCF. La première section entre les ponts SNCF et De Lattre de Tassigny devrait être terminée cet été. Totalement achevé en novembre 2007, le projet comprend également la construction de belvédères sur les quais hauts, qui donneront un point de vue idéal sur les berges de cette rive gauche retrouvée entre ville et nature. ■

L'OPAC du Rhône renouvelle le centre de Vaulx-en-Velin

Racheté par l'OPAC du Rhône, l'îlot Boissier fait l'objet d'une opération d'aménagement qui donnera lieu, courant 2006, à la construction d'une vingtaine de logements locatifs sociaux, d'une cinquantaine d'appartements en accession à la propriété, d'une halle commerciale, de parcs de stationnement et d'une voirie de desserte.

© OPAC du Rhône

Pierre-Bénite

Exprimez-vous pour la place de la Paix !

Les habitants de la commune de Pierre-Bénite sont invités à venir découvrir le projet d'aménagement de la place de la Paix, exposé jusqu'au 26 mars dans le hall de la mairie, et à donner leurs avis et suggestions sur un cahier de concertation. Prévu début 2007, ce chantier réalisé dans le cadre d'un programme de revitalisation du centre-ville a notamment pour objectifs de créer des espaces de promenade et de repos au sein d'une place végétalisée, d'améliorer le fonctionnement du marché et de réorganiser le stationnement.

Nouvelle vie pour la **Grande rue de Vaise**

LIFTING **Pavés calcaires, trottoirs élargis, bornes en pierre… Le changement est radical Grande rue de Vaise.**

Finis l'asphalte inégal, les trottoirs étroits… Depuis la fin du mois de décembre, la première portion de la Grande rue de Vaise a changé de visage et ce n'est qu'un début, plutôt prometteur. La seconde tranche des travaux vient en effet de reprendre avec le réaménagement de la rue des Monts-d'or et la deuxième portion de la Grande rue de Vaise en direction des quais de Saône. Des arbres en pot et un éclairage en façade viendront au final offrir de nouvelles couleurs à cette rue qui renforce sa vocation commerciale en réservant plus d'espace aux piétons.

La 2e tranche des travaux vient de démarrer.

© Gaël Ramier

Du côté des commerces, la réaction est unanime : chacun reconnaît que l'artère a gagné en esthétique. On apprécie la délimitation des places de stationnement et on attend avec impatience la fin des travaux, tout comme les retombées qui devraient en découler. Cette rénovation donne incontestablement de la vie au quartier. Rendez-vous est pris pour cet été avec l'arrivée annoncée de nouveaux commerces. ■

Le futur boulevard scientifique Tony Garnier s'étendra sur 2 x 3 voies.

Vers le futur **boulevard scientifique**

INNOVANT **À l'été 2007, le boulevard Chambaud de la Bruyère rejoindra l'avenue Tony Garnier pour former un axe majeur de l'agglomération : le boulevard scientifique Tony Garnier.**

Vaste chantier que celui du boulevard Chambaud de la Bruyère : vingt-sept mois de travaux lancés en juillet dernier pour aboutir à son réaménagement complet, depuis le pont de la Compagnie Nationale du Rhône jusqu'à la rue de Surville.

Sur le modèle du boulevard Tony Garnier, le programme vise à restructurer cet axe en 2 x 3 voies, séparées par un terre-plein central arboré. Il sera bordé de larges trottoirs, comprenant une piste cyclable bidirectionnelle agrémentée d'une allée de tilleuls.

Le nouvel ensemble mis en valeur par le mobilier urbain, l'éclairage et un pavage en granit comportera deux carrefours à feux pour desservir la future ZAC Porte Ampère. Après d'importants travaux liés à la déviation des réseaux électriques et télécoms côté ZAC, le chantier portant sur la réalisation de la voirie, des bordures et des trottoirs des trois nouvelles voies se terminera en juin prochain. Une nouvelle année de chantier commencera alors, côté port Edouard Herriot, pour bâtir à l'identique une seconde triple voie. Le nouveau boulevard scientifique s'étendra alors du pont Pasteur jusqu'à l'échangeur du Périphérique sur plus de trois kilomètres. ■

Le SCOT a son site

Rendre le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) accessible aux habitants, c'est ce que propose le site internet créé par le Sepal (syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise). Le SCOT de l'agglomération, qui doit être adopté d'ici fin 2010, a été mis en œuvre dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) pour favoriser la cohérence des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire.

www.scot-agglolyon.fr

6 178

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) vise à ce que chaque commune urbaine de plus de 3 500 habitants dispose de 20 % de logements sociaux. Dans le Grand Lyon, l'enjeu global de 2 537 logements pour la période 2002-2004 a été largement dépassé, puisque ce sont 6 178 logements sociaux qui ont été financés par les 22 communes de l'agglomération concernées.
Pour 2005-2007, les communes s'engagent à réaliser plus de 2 500 logements sociaux, alors que l'application stricte de la loi leur fixe un objectif de 1 754.

Station écologique à Jonage

Lancée fin 2005, la construction de la nouvelle station d'épuration aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) de Jonage vise notamment à réduire sa consommation d'énergie, à assurer une meilleure gestion des eaux usées des communes voisines et à intégrer un système de désodorisation de l'air rejeté. Le site traitera les eaux usées de Jonage, d'une partie de la zone industrielle de Meyzieu, de Jons, de Villette-d'Anthon, Pusignan, Janneyrias et de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry. Originalité de ce projet, dont l'achèvement est prévu fin 2007 : un jardin pédagogique ouvert au grand public.

Charly raccordé au réseau d'eau communautaire

Quatre kilomètres de canalisation vont être installés d'ici le mois de mai afin de raccorder la commune de Charly au réseau d'eau potable de la Communauté urbaine et assurer ainsi aux habitants de la commune un niveau de service et de prix identique à celui de l'agglomération. Ce chantier sous maîtrise d'ouvrage du Grand Lyon concerne aussi la suppression des branchements en plomb.

Saint-Fons est doté d'une forte population de moins de 25 ans.

Saint-Fons, un territoire en reconquête

Saint-Fons souhaite redynamiser son tissu économique. Elle réinvestit ses friches industrielles pour s'offrir un nouveau visage.

Construite par et pour l'industrie chimique, la commune de Saint-Fons - autrefois un quartier de Vénissieux - s'est structurée autour de ses usines. La moitié de sa superficie est occupée par des sites industriels, dont cinq classés Seveso 2, ce qui lui vaut de l'extérieur une image peu amène de cité grise. Pourtant, bénéficiant d'un emplacement géographique idéal dans la première couronne de Lyon et à l'embranchement de tous les axes routiers, Saint-Fons est convaincue de sa capacité à tirer son épingle du jeu dans le cadre de la redynamisation de l'Est lyonnais. La commune opère une lente mais visible mue, à la fois industrielle, environnementale et sociale.
Par exemple, dotée d'une population de moins de vingt-cinq ans plus nombreuse que la moyenne nationale, Saint-Fons chouchoute sa jeunesse et vient de réorganiser un imposant système de deux cents animateurs et d'une soixantaine d'activités lui permettant de proposer un accueil périscolaire plus qualitatif. La carte « Passions » ouvrant l'accès, gratuitement ou à tarifs préférentiels, à de nombreuses activités extra-scolaires, remporte de son côté un franc succès.

Allier espaces industriels et naturels

Dans le cadre de la requalification de la vallée de la chimie, la ville, qui a perdu 9 000 emplois en vingt ans, travaille à reconquérir ses friches pour permettre l'implantation de nouvelles activités non polluantes. Elle soutient également la création d'entreprises avec des outils innovants tels qu'un hôtel d'entreprises et un dispositif de repérage d'initiatives au sein de la population dans le but de récréer de l'emploi. Mais parce que cette mutation se joue sur le terrain esthétique et environnemental au moins autant qu'au plan économique ou humain, Saint-Fons fait le pari qu'une ville emblématique de la vallée de la chimie peut se prévaloir d'un cadre agréable et travaille son image. Après un gros effort de fleurissement, elle vient d'obtenir sa première « fleur » attribuée par le Conseil national des villes et villages fleuris. Autre exemple éminemment symbolique, la transformation de la première friche industrielle sainfoniarde, réhabilitée en un parc de sept hectares équipé d'un parcours sportif, l'espace Gustave Fraass. En souvenir peut-être d'un temps, au XIXe siècle, où les voisins lyonnais venaient ici se divertir aux guinguettes des berges du Rhône et considéraient Saint-Fons comme l'une des parties de campagne dominicales les plus agréables… ■

16 000
habitants appelés les Sainfoniards

606
hectares

Saint-Fons côté projets

Michel **Denis**

Maire de Saint-Fons

Reconstruire et **redynamiser**

Nous allons terminer la construction de notre Hôtel de Ville. Car Saint-Fons, jeune commune, n'a pas de mairie historique et les locaux municipaux sont actuellement installés un peu à l'étroit dans une ancienne école. D'ici à la fin 2006, le bâtiment neuf sera terminé, l'actuel réhabilité et tous les services excentrés seront réunis sur le même site. La reconstruction de l'école Jean Guéhenno dans le quartier des Clochettes, ainsi que l'agrandissement d'une crèche, sont également programmés. Nous sommes particulièrement attentifs à notre jeunesse. Un programme novateur d'accompagnement approfondi pour lutter contre l'échec scolaire va ainsi être mis en place dans toutes les écoles de Saint-Fons, l'une des cinq villes du Rhône à en bénéficier. Parallèlement, la lutte contre le chômage est notre second axe d'action, se traduisant notamment par la reconquête des friches industrielles. Cette opération devrait aboutir dans les trois prochaines années à la création de 1 500 emplois et au retour d'une vingtaine d'entreprises. Il faut reconstruire et redynamiser cette ville en créant de l'emploi et en rééquilibrant la population.

Tassin côté projets

Jean-Claude **Desseigne**

Maire de Tassin-la-Demi-Lune

Développer un **dynamisme communal**

Un projet ambitieux et décisif nous tient à cœur : l'aménagement de la ZAC du centre, dont les travaux pilotés par le Grand Lyon s'échelonneront jusqu'en 2011. L'objectif est de dynamiser le centre en redéployant les commerces et de créer un espace public agréable et arboré.
Pour 2006, le développement de nos infrastructures est une priorité : la rénovation de la résidence pour personnes âgées va se terminer et, après le réaménagement du parc de la Pomme, c'est maintenant au tour du square Beauséjour. Quant au nouveau pôle associatif, il va accueillir l'école de musique, des associations et une salle pour les familles, tandis que les études d'un second espace multi-accueil pour les plus petits vont être lancées. Des travaux sont également prévus à l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Enfin, l'opération d'extension du groupe scolaire Baraillon donne le coup d'envoi d'un important chantier en direction des équipements scolaires, tandis que la commune continuera ses efforts pour rattraper son retard de logements sociaux et s'intégrer à la politique du handicap dans la ville. Nous souhaitons créer et développer une dynamique communale qui prenne en compte les besoins et les désirs de tous les Tassilunois.

Même le général de Gaulle a fait halte au pied de la célèbre horloge de Tassin.

Tassin-la-Demi-Lune bien dans son temps

18 341
habitants appelés les Tassilunois

741
hectares

Une horloge intouchable et incontournable, un nom mi-poétique mi-énigmatique, Tassin-la-Demi-Lune s'affirme comme une commune plaisante et active, attentive à l'accueil d'une population plus jeune revenant s'y installer pour son emblématique qualité de vie.

Le général de Gaulle a fait halte à ses pieds, le pape Jean-Paul II l'a contournée, autant dire que les Tassilunois n'en sont pas peu fiers. Repère d'orientation ou point de ralliement, la célèbre horloge de la Demi-Lune ferait presque de l'ombre au « Louis XIV » de Bellecour. Elle fêtera l'an prochain le centenaire de son inauguration, qui eut lieu en 1907 en présence d'Edouard Herriot. Les routes royales réalisées à la fin du XVIIIe siècle menant à Paris et à Bordeaux devenues respectivement Nationale 7 et RD 489, se croisent autour de cette place ronde, aujourd'hui place Pierre-Vauboin, dont seule la face nord aurait été bâtie à l'époque pour ne pas masquer la lumière du soleil. C'est probablement dans cette subtilité architecturale qu'il faut chercher l'origine du nom de la Demi-Lune. Le quartier, qui appartenait alors à la commune d'Écully, est annexé à Tassin en 1881. Aujourd'hui encore, deux gares desservent la commune : celles d'Écully-la-Demi-Lune et de Tassin.

De nouvelles classes ouvriront pour la rentrée 2006.

Un goût pour le bien vivre

Entre ville et verdure, Tassin la Demi-Lune est un pôle d'échanges important avec une vie associative et culturelle très développée et un tissu économique dense, tout comme sa circulation. Débouchant du boulevard du Valvert ou de l'avenue des Hespérides, ce sont en effet 45 000 véhicules qui se croisent chaque jour au pied de l'horloge impassible et représentent l'un des inconvénients majeurs de la commune. Tassin affirme aujourd'hui une volonté de dynamisme et d'ouverture et reste caractérisé par sa dimension humaine et son goût du bien vivre… pour tous. Après avoir souffert d'une image un peu vieillissante, la population tassilunoise se rajeunit et de nouvelles classes devraient d'ailleurs rouvrir dès la rentrée 2006-2007. À un large panel de commerces viennent s'ajouter de nombreux équipements dédiés à l'accueil des enfants, des personnes âgées ou des activités sportives avec, notamment, trois salles de sport et deux stades, dont celui baptisé René Dubot. Avec une pelouse d'honneur, mais aussi un stade d'athlétisme unique dans l'Ouest lyonnais, un terrain synthétique de football à sept, un terrain multisports et une aire de skate et roller, le tout nouvel équipement s'impose comme un symbole à la hauteur du dynamisme revendiqué.

Écully bénéficie du label « 4 fleurs », le seul du Grand Lyon.

Écully, parfum d'exception

Déjà plébiscitée à l'époque de la Renaissance par les familles lyonnaises aisées qui établissaient leur villégiature dans de belles demeures, Écully reste définie par un cadre de vie privilégié… Mais veille à ne pas s'endormir sur ses lauriers. Objectif : redynamisation !

18 700
habitants appelés les Écullois

846
hectares

Le nom d'Écully vient d'« Aesculus », désignant le chêne en latin, car la commune aurait été bâtie sur l'emplacement d'une forêt ou d'une chênaie. Par étonnant, dès lors, qu'elle abrite encore autant d'espaces verts remarquables, pour beaucoup vestiges de domaines cossus entourés de parcs magnifiquement plantés. Dans l'histoire en effet, Écully profite largement de l'opulence de la ville voisine de Lyon, dont les notables, et en particulier les soyeux, viennent s'établir dans ce cadre boisé et vallonné. De nombreux éléments du patrimoine, tels le Castel de Greysolière et le château de Fontville, la Villa des Lions ou le Château du Vivier, en attestent encore. Aujourd'hui, la commune reste très résidentielle, à tel point que sa description est souvent réduite à sa qualité de vie et à sa population, tenue pour vieillissante. Elle a su protéger et valoriser cet environnement privilégié, avec des aménagements floraux qui lui valent le label « 4 fleurs », le seul du Grand Lyon.

Une sérénité à préserver

Pour autant, ses charmes tant vantés font parfois oublier qu'Écully est avant tout urbaine, riveraine de l'autoroute A6 et astreinte à une grande vigilance face aux difficultés de circulation et de pollution. C'est ainsi que les étudiants de l'école Centrale réalisent sous convention avec la Ville une étude urbanistique, acoustique et sociologique visant à mesurer sur trois années les impacts de l'autoroute et à mettre au point des solutions innovantes pour en réduire les nuisances. Pour conserver ce climat de « bon vivre », la municipalité a également mis l'accent sur la sécurité, plaçant par exemple la ville sous vidéosurveillance. Les résultats affichés se veulent convaincants, avec une délinquance de voie publique en baisse pour la troisième année consécutive en 2005. Le visage moderne d'Écully révèle aussi, du côté de l'avenue Guy de Collongue, un goût certain pour l'excellence. Ce pôle accueille une quinzaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont quatre « grandes » écoles : EM Lyon, Centrale, l'Institut Paul Bocuse et l'Itech (Institut textile et chimique). Les implantations, dans cette même zone, du siège de la Police technique et scientifique, de la chaîne de télévision Euronews ou de sociétés importantes comme Feu Vert, Seb ou Ldlc.com contribuent elles aussi au fort rayonnement de la commune. ■

Le nom d'Écully vient d'« Aesculus » désignant le chêne en latin.

Écully côté projets

Yves-Marie **Uhlrich**

Maire d'Écully

Réveiller notre commune

Nous avions comme projet majeur de réhabiliter toutes les écoles publiques, soit dix établissements, sur la durée du mandat. Ce chantier est en cours ; il s'agit de réfections complètes intégrant des créations de salles de classe supplémentaires pour certaines. Pour la petite enfance, plus spécifiquement, nous avons conduit un vaste chantier de diagnostic qui nous amène, après l'inauguration en janvier dernier d'un second relais assistantes maternelles au Pérollier, à l'ouverture, en ce mois de mars, de douze places en multi-accueil au sein du centre La Farandole, fruit d'un long travail de concertation avec les familles et les associations du quartier. Un grand bâtiment de trente berceaux en multi-accueil doit également s'implanter avenue Guy de Collongue. Nous prévoyons aussi, en partenariat avec deux associations, la création d'un centre d'accueil de jour pour les malades d'Alzheimer. Enfin, réalisation majeure au plan culturel, la transformation de notre bibliothèque de 400 m² en une médiathèque de 900 m² en est au stade de la finition des études préalables et devrait aboutir au deuxième semestre 2007. Ces actions, plutôt orientées vers les jeunes et la vie culturelle, cherchent à réveiller notre commune, qui avait un peu tendance à s'endormir.

Quand Perrache repoussait **le confluent**

CONFLUENT L'histoire du quartier de Perrache est jalonnée d'aménagements d'envergure. Retour non-exhaustif sur une aventure titanesque, débutée en 1738 par l'architecte Guillaume-Marie Delorme.

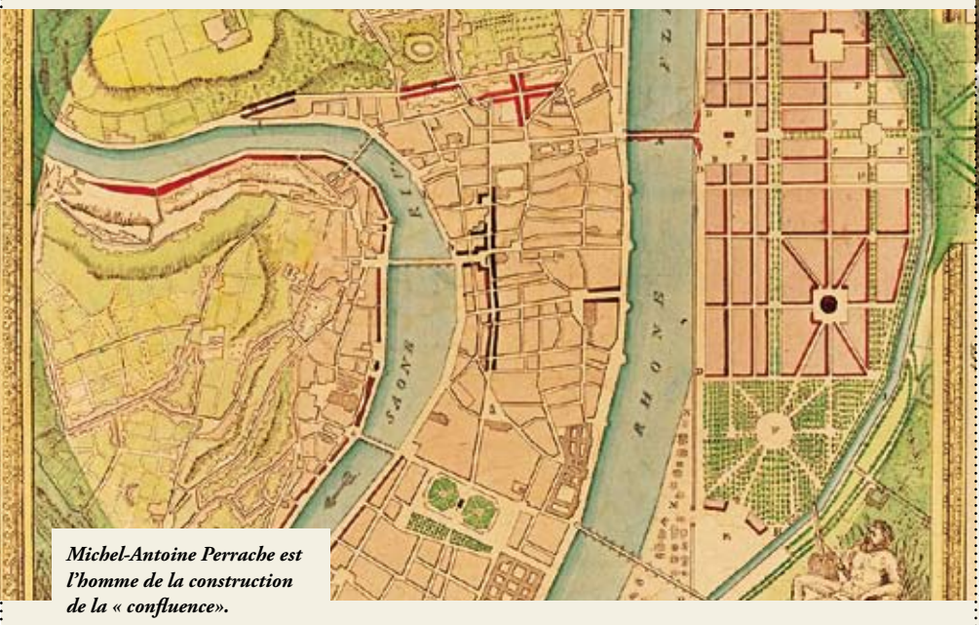

Michel-Antoine Perrache est l'homme de la construction de la « confluence».

© Archives Municipales de Lyon

Avec l'aménagement d'un pôle de loisirs et de commerces à l'horizon 2030 à la confluence du Rhône et de la Saône, le quartier de Perrache va réellement prendre un nouveau départ. Ce site de l'extrême sud de la ville a toujours été hors normes. Il a subi de plein fouet les effets du développement du rail, de l'industrie ou encore l'avènement de la voiture et, plutôt de force mais avec bonne grâce, s'est forgé une identité bien spécifique. Une originalité acquise dès le début de son histoire car, aussi étrange que cela paraisse aujourd'hui, ce quartier a été créé de manière inédite et artificielle entièrement sur les eaux.

> **« Ce quartier a été créé entièrement sur les eaux. »**

Cette conquête du Rhône fut imaginée par l'architecte Guillaume-Marie Delorme en 1738 dans son projet de « reculement du confluent à La Mulatière » afin de doubler la surface constructible de la Presqu'île s'arrêtant à l'époque à Ainay. Mais jugée trop ambitieuse, l'idée est abandonnée avant que Michel-Antoine Perrache, sculpteur et membre de l'Académie de Lyon, se l'approprie en 1769. Il lance alors un impressionnant chantier en 1772 avec, dans un premier temps, le comblement du bras du Rhône situé aux pieds des remparts de l'abbaye d'Ainay puis le redressement du cours du fleuve, suivi de la construction d'un quai et d'une chaussée, ainsi que du remblaiement des terrains situés dans son ancien lit. Afin de dévier l'eau, il fit creuser une gare d'eau et un canal longitudinal la reliant au confluent. Une aventure titanesque qui a connu bon nombre de rebondissements : ruine de la société responsable des travaux, désaccords sur la poursuite du chantier, épidémies, sans oublier le déclenchement de la Révolution française… Il ne faudra pas moins de sept décennies (1772-1840) pour que s'achève cette épopée. Aujourd'hui, le quartier du confluent connaît une nouvelle phase de travaux. Rendez-vous en 2030 ! ■

© ASYLUM-AXYZ pour Lyon Confluence

Dates clés

1772 : lancement des travaux de construction du quartier de Perrache

1826 : signature de l'ordonnance royale pour la création de la ligne de chemin de fer Lyon/Saint-Étienne

1976 : inauguration du Centre d'échanges de Perrache

1978 : arrivée du métro à Perrache

2015 : achèvement de la première phase d'aménagement de 41 hectares du site Lyon-Confluence

2030 : achèvement du grand projet d'urbanisme

© Collection Jean-Paul Tabey - Archives Municipales de Lyon

Kwizz'

1 En quelle année fut inaugurée la gare de Lyon-Perrache ?

- a 1857
- b 1826
- c 1900

2 Qui a dessiné le tracé du cours de Verdun ?

- a Guillaume-Marie Delorme
- b Louis Pradel
- c Antoine-Michel Perrache

3 Avant la construction de ce quartier, le sud de la ville s'arrêtait ?

- a à la place Bellecour
- b à l'abbaye d'Ainay
- c aux Cordeliers

Réponses :
1a- La mise en service de la gare date de juin 1857 mais fut profondément remaniée durant le XXe siècle
2c- Le tracé du cours de Verdun (dénommé alors cours Berlin, puis cours du Midi) remonte au projet d'Antoine-Michel Perrache en 1770.
3b- À l'époque, la Presqu'île s'arrêtait à Ainay et le Rhône passait aux pieds des remparts de l'abbaye.

Le **glossaire** d'Aglo

VALEUR TRAVAIL loc. f- De valeur (valoer): de valoir, ce en quoi une personne est digne d'estime. Et de travail: travailler (travaje), lat. trepalium, pieu de torture, de contrainte; ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire quelque chose. Le travail est une valeur fondamentale de notre société. Il devrait permettre l'épanouissement personnel et une vie digne. Force est de constater que nos institutions ne valorisent pas le travail. Pourquoi aller travailler lorsque les aides de l'État sont supérieures à un salaire ? À contrario, un très grand nombre de Français souhaitent trouver du travail et sont motivés; mais les structures actuelles ne leur permettent pas d'accéder à un travail en rapport avec leurs compétences.
Pour AGLO, cette situation est un des signaux du malaise de notre société. Il faut redonner du sens et du dynamisme à la France. C'est une véritable évolution culturelle qu'il faut lancer. Il faut mettre l'accent sur la formation pour accroître les compétences de chacun et réduire par-là même la vulnérabilité. La France est une réserve de talents humains.
Pour AGLO la valeur travail n'est pas perdue. Si au temps de Marx elle était orientée vers la productivité, elle a aujourd'hui évolué avec l'économie devenue immatérielle. ■

Groupe Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO) Président : Patrick Bertrand
Chargée de mission : Dominique Kaercher

« **Révolutions** » pour société à la dérive

Des incendies de voitures ou d'écoles, des agressions : une fois dépassées la douleur et l'indignation de l'automne 2005, il faut s'engager dans un débat sur la structure même de la société française où s'édifient des murs invisibles construits par les inégalités et la peur. Comment accepter cette société qui renie ses valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité ?
En 20 ans de Politique de la Ville, des quartiers HLM ont été remodelés. Les institutions, les élus, les services publics, les professionnels, les militants associatifs se sont mobilisés face à une demande sociale toujours plus importante, ramant à contre courant et résistant aux méfaits d'une société ultra-libérale dont les catégories populaires sont les premières victimes.
Ce déploiement d'énergie et de crédits a permis de limiter la casse sociale ; mais au stade actuel de dérive de notre société, il faut aller plus loin. Cela passe par des « révolutions » - pour changer une économie plus soucieuse de satisfaire les exigences des actionnaires que de produire des biens matériels et des services en réponse aux besoins sociaux, pour changer ce regard condescendant ou apeuré que la société française porte sur une partie d'elle-même.
Le pacte républicain français n'est pas - comme certains le prétendent - obsolète. Il est malmené par une société libérale dont les références sont au contraire «Asservissement (aux lois du marché), Inégalité, Égoïsme». Opposons avec courage, à ce modèle libéral qui se veut mondial, les idéaux humanistes qui ont inspiré notre peuple au cours de son histoire. ■

Groupe GAEC (gauche alternative, écologique, citoyenne) Tél. 04 26 99 38 83 - (Fax 39 58)
e-mail : groupegaec@grandlyon.org
site : www.gaec-lyon.org

Le Grand Lyon **avance**

De déclarations fallacieuses à des idées préconçues. Certains jettent l'approbe sur la qualité de travail et la transparence des méthodes employées au Grand Lyon. Si ce genre de comportement permet aux intéressés d'avoir une éphémère tribune médiatique, il ne peut occulter les avancées significatives que connaît notre agglomération dans l'application du Plan de Mandat. La Cité internationale se termine, les berges du Rhône se transforment, les pôles de loisirs du Carré de Soie et de Lyon Confluence avancent, le dynamisme économique, la solidarité entre les territoires du Grand Lyon, la mixité sociale.Les élus Radicaux de Gauche sont fiers du travail accompli en application du Plan de Mandat présenté par le Président Gérard Collomb et constatent au quotidien que le Grand Lyon avance. ■

Groupe **Radical de gauche**

TCL : **pourquoi il ne fallait pas augmenter** les tarifs en 2006

En 2006, les tarifs des TCL augmenteront de 2 % pour suivre l'inflation. Les élus Verts y sont opposés, car le rattrapage de l'inflation n'est pas un objectif en soi pour un service public, quand la précarité et l'insécurité sociale perdurent. Est-il cohérent d'encourager l'usage des transports en commun et de continuer à augmenter les tarifs ?
En 2005, la hausse de 2 % s'inscrivait dans une refonte globale de la grille tarifaire, avec des avancées: baisse des abonnements étudiants, création d'abonnement sociaux. En 2006, aucune contrepartie n'est envisagée pour les usagers. Est-il opportun de solliciter leur effort alors que les portillons anti-fraude doivent générer 7 M € de recettes supplémentaires par an, et que le versement transport payé par les entreprises est supérieur au budget initial de 5 M € ?
A plus long terme, les perspectives financières du Sytral sont préoccupantes. Pour y faire face, des recettes nouvelles sont à trouver : augmenter le nombre d'entreprises assujetties au versement transport, transférer des recettes du stationnement, instaurer une vignette multimodale, augmenter la participation des collectivités… Mais l'État devrait aussi, comme il le fait en Ile de France, soutenir le premier réseau de province. Surtout quand notre réseau contribue, avec des tarifs fixes quelle que soit la distance, à lutter contre la fracture spatiale… ■

Groupe des élus verts au Grand Lyon
Contact : lesverts.grandlyon@laposte.net

Nous consommons de plus en plus d'objets manufacturés et produisons en conséquence toujours plus de déchets. Pour la sauvegarde de notre environnement nous devons mettre en place des solutions pérennes de traitement et de valorisation.
Pour que cette réalisation soit pleinement efficace, nous devons développer une large prise de conscience pour que chaque citoyen se considère comme coresponsable de l'opération et de la qualité de notre environnement.
Il est indispensable de favoriser la valorisation des déchets et de mettre en œuvre des politiques de réduction à la source.
La communauté urbaine de Lyon a déjà entrepris de nombreuses démarches dans ce sens comme la collecte sélective mais nous souhaitons que soit encouragée, par exemple, l'industrie du recyclage dans le domaine du textile qui offre le double avantage environnemental et social en offrant des emplois à des personnes non qualifiées.
La production du matériel électroménager se développe également et il nous semble essentiel de renforcer un dispositif de collecte et de recyclage des déchets d'équipement électrique et électronique.
La communauté urbaine a un rôle important à jouer dans la sauvegarde de notre environnement et nous souhaitons que se développent tous les moyens nécessaires pour favoriser les bons gestes de nos citoyens. ■

Groupe **UDF**

Le groupe **Synergies** évolue…

Le groupe d'élus Synergies a été créé au Grand Lyon en 2001 pour affirmer une vision commune de l'agglomération, pour prendre en compte les territoires périphériques dans la conduite du Grand Lyon, pour élever la qualité de vie en valeur fondamentale, mais aussi pour tenir le pari d'un groupe politique autonome, prenant ses responsabilités et tourné vers l'action.
Aujourd'hui, 19 élus du Grand Lyon, représentant 18 communes sur 55, se retrouvent dans ce groupe, participant aux décisions dans le cadre de 7 vice-présidences, mais aussi grâce à leur participation massive et assidue dans toutes les instances de travail.
Néanmoins, il faut toujours se remettre en question et favoriser l'évolution, que ce soit au quotidien, pour conserver son énergie, ou dans la prospective, pour toujours maintenir le cap.
C'est pourquoi le groupe Synergies souhaite vous informer, que depuis le 1er février 2006, il a changé de nom et s'appelle dorénavant: SYNERGIES - AVENIR. ■

Groupe Synergies-Avenir - Contact Chargé de mission : 04 78 63 45 84

Pour une efficacité de gauche

Les élus et les trois vice-présidents du groupe communiste et intervention citoyenne ont contribué de leur mieux à l'élaboration du budget 2006. Animés par la volonté d'être au plus près des diverses populations des communes, nous affirmons ainsi la continuité de notre action dans le cadre du Plan de mandat, qui arrive à échéance. C'est pourquoi nous sommes préoccupés par le contenu d'un prochain Plan de mandat, qui corresponde à renforcer toujours mieux les services publics dans l'intérêt général. Pour être à la hauteur des situations difficiles que connaissent les populations et les communes du fait de la politique gouvernementale, les élus communistes en appellent à l'apport de toutes les bonnes volontés pour élaborer des propositions nouvelles.
Les grands débats, animés par les maires communistes, que nous avons connus dans le cadre de l'adhésion de Givors-Grigny à la Communauté urbaine – et, en particulier, par la mise en œuvre d'une entière démocratie participative – montrent l'intérêt de toute la population résidente à être associée à la gestion de l'agglomération : tant pour les grands projets que pour les moyens de proximité. Dans ce but, les élus communistes – avec leurs partenaires de gauche – participent, en toute transparence, au travail des commissions, des services et des divers organismes de Délégation de service public pour la mise en pratique des objectifs adoptés par la majorité de l'assemblée. ■

Groupe Communiste & intervention citoyenne
Contact : 04 26 99 38 79 – groupecommuniste@grandlyon.org

Une **politique sociale** de l'habitat

La politique du logement s'exerce depuis 2002 dans une situation de crise due à un décalage entre l'offre et la demande qui résulte d'une insuffisance de la construction neuve cumulée depuis 25 ans faute d'une politique incitative.
Au début des années 2000 on construisait moins de 40 000 logements sociaux par an. La relance durable de la construction en direction des ménages à revenus modestes ou précaires est un impératif absolu pour l'actuel Gouvernement.
Le Plan de Cohésion Sociale a été adopté en juin 2004 afin de relancer l'offre de logements locatifs accessibles aussi bien dans le parc public que dans le parc privé.
Parallèlement a été lancé un ambitieux programme de rénovation urbaine pour les quartiers en difficulté via l'ANRU. Les mesures prises ont permis un redressement spectaculaire avec un rythme moyen annuel de 300 000 nouveaux logements en 2004 et 2005 dont 80 000 logements sociaux.
Un nouveau volet législatif dit « Engagement National pour le Logement » vient d'être adopté par l'Assemblée Nationale le 31 janvier dernier pour renforcer les dispositifs. Il consiste à mieux faire financer les opérations nouvelles, à simplifier les procédures d'acquisition de foncier indispensable, à rendre plus opérationnel les PLU, à réduire à 5 % la TVA pour l'accession en zone de rénovation urbaine. Les crédits affectés à l'ANAH pour le parc privé sont également renforcés et l'hébergement d'urgence est amplifié.
Lors du conseil de Communauté de janvier dernier nous avons noté les moyens financiers donnés à la Communauté Urbaine et à la Région.
Nous avons précisé notre position sur la politique du logement social qui doit être avant tout une vision de la Politique sociale de l'Habitat avec le souci d'une approche générale de tous les paramètres qui constituent la demande de logement (besoin de crèches, de cabinets médicaux, de locaux sportifs).
Nous souhaitons une réflexion sur l'économie de la construction sociale et les moyens de faire de la qualité à des prix raisonnables.
Enfin en concertation avec les bailleurs sociaux, la gestion du patrimoine doit faire en sorte que le logement locatif social ne soit qu'une étape intermédiaire dans la vie des occupants et non une finalité. Au delà des avancées de la loi ENL, nous resterons force de proposition. ■

Les élus du groupe UMP du Grand Lyon

La **BD** des socialistes

Groupe socialistes & apparentés du Grand Lyon
Contactez-nous au 04 78 63 48 29
email : groupesocialiste@grandlyon.org - www.groupesocialiste.org

Chaufferie du 8° : les gros camions du développement durable !

Le juge administratif a annulé, le 22 décembre dernier la délégation de services publics qui confiait l'exploitation de la chaufferie urbaine de Lyon au groupe DALKIA. Cette annulation aurait pu permettre la remise à plat de ce dossier pour évaluer les solutions les plus intelligentes à mettre en œuvre. Ce n'est malheureusement pas la voie que choisit le Président du Grand Lyon qui préfère s'engager dans une lourde et incertaine procédure d'appel.
À la fois Maire de Lyon et Président du Grand Lyon, Gérard Collomb détient toutes les clés de ce dossier dans lequel il joue clairement à l'encontre de la volonté des habitants en terme de sécurité et de qualité de vie :
- En terme de sécurité, un tel équipement présente un « risque majeur » et est interdit par la loi si une habitation se situe à proximité immédiate c'est-à-dire légalement à moins de 38 mètres. Les premières habitations sont à 40 mètres, deux mètres qui seront sans doute décisifs en terme d'accidents !
- En terme de qualité de vie, Gérard Collomb qui se fait volontiers le chantre du développement durable, va installer durablement une chaufferie qui dégagera des nuisances environnementales fortes en terme de pollution et qui amènera un passage fréquent et dangereux de camions !
Pourtant, d'autres solutions existent. L'une d'entre elles consiste à s'appuyer sur un transport fluvial du bois afin de limiter les déplacements routiers et de garantir une meilleure prévention des risques. Jusqu'ici, l'exécutif a systématiquement refusé d'étudier cette hypothèse. Le Groupe « Union Pour la Communauté » dénonce depuis l'origine ce projet et appelle le Président du Grand Lyon à adopter la voie de la sagesse. Le développement durable n'est pas un vain mot mais doit s'inscrire résolument dans les faits. Il est grand temps que Gérard Collomb passe du marketing à l'action ! ■

Le groupe Union pour la Communauté
Grand Lyon - 20, rue du Lac - 69003 Lyon
Tél : 04 26 99 38 92
www.millon.org - fcarment@grandlyon.org

DÉCHETTERIES

Du 1er novembre au 31 mars, ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 12h.
Du 1er avril au 31 octobre, ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 8h30 à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h.

Champagne-au-Mont-d'Or
Impasse du Tronchon. Tél : 04 78 47 56 51.

Décines
64-68 rue Barbezat. Tél : 04 78 49 35 04.

Genas
Rue de l'Egalité. Tél : 04 78 90 64 03.

Lyon 7e
12 boulevard de l'Artillerie. Tél : 04 72 73 46 57.

Lyon 9e
82 avenue Sidoine Apollinaire.
Tél : 04 78 47 10 57.

Neuville-sur-Saône
Avenue des Frères Lumière.
Tél : 04 72 08 92 75.

Pierre-Bénite
Chemin de la Gravière. Tél : 04 72 39 21 87.

Rillieux-la-Pape
Route de Fontaines. Tél : 04 78 97 10 30.

Saint-Genis-les-Ollières
2 avenue Louis Pradel. Tél : 04 78 57 16 59.

Saint-Priest
Rue du Mâconnais. Tél : 04 78 21 07 43.

Vaulx-en-Velin
15 rue Mendès France. Tél : 04 78 80 71 39.

Vénissieux
Rue Jean Moulin. Tél : 04 78 70 56 65.

Villeurbanne Nord
Rue Alfred Brinon. Tél : 04 78 84 56 09.

Villeurbanne Sud
100-110 avenue Paul Krüger.
Tél : 04 78 54 78 59.

Service / services

Allo TCL
0820 42 70 00 (0,12 €/minute depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 6 h 30 à 19 h 30
www.tcl.fr

Recherche désespérément
Un objet tombe dans une bouche d'égout... un numéro de téléphone pour le récupérer : 04 72 76 85 50

Plan local d'urbanisme
Planification urbaine 04 78 63 43 43

Infotrafic
Les conditions de circulation dans le Grand Lyon : chantiers perturbants, état du trafic...
http://infotrafic.grandlyon.com
Numéro vert : 0 800 15 30 50 (appel gratuit depuis un poste fixe)

L'état du trafic sur les voies rapides de l'agglomération : www.coraly.com

Pour connaître l'état des routes situées hors agglomération, contactez le Centre Régional d'Information et de Coordination Routière
0826 022 022 (audiotel)
http://bison-fute.equipement.gouv

WEB-NEWS

Grand Lyon Mag en avant-première
Tous les deux mois, recevez en avant-première *Grand Lyon Magazine* dans votre boîte mail ! Pour s'abonner à ce nouveau service, qui permet également de recevoir chaque mois la newsletter Vélo'v, tapez l'adresse : www.grandlyon.com/newsletter

Site économique du Grand Lyon
Tout savoir sur la santé économique de l'agglomération, son potentiel foncier et immobilier, ses pôles de compétitivité... Et accéder aux marchés publics du Grand Lyon.
www.entreprendre.grandlyon.com

Millénaire 3
Centre de ressources documentaires, de débats et de réflexions sur les grands sujets de sociétés.
www.millenaire3.com

ZOOM

Le Rectangle, version grands projets

Lyon Confluence, Carré de Soie, berges du Rhône, La Duchère, la Cité internationale… les grands projets qui dessinent, aujourd'hui, l'agglomération de demain se donnent rendez-vous au Rectangle, le centre d'exposition de la place Bellecour, durant tout le mois de mai.
Le Rectangle : place Bellecour, en face de l'Office du tourisme - Lyon 2e.
Plus d'informations dans le prochain numéro de *Grand Lyon Magazine*.
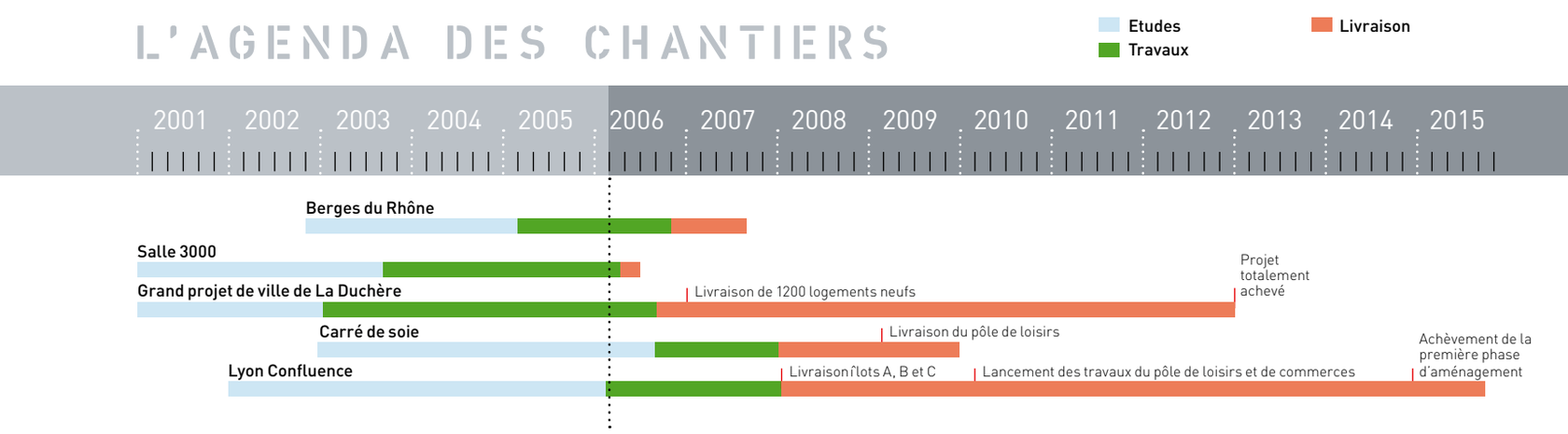
L'AGENDA DES CHANTIERS